

CDDRA Alpes Sud Isère – Portrait de territoire

Octobre 2012 - Page 1 / 4

Géographie



70 000 habitants, 35 hab. /km²

Un territoire principalement montagnard structuré / organisé en 4 zones géographiques structurant des bassins de vie autour de petites villes et bourg-centres.

Un espace rural de montagne dont le peuplement s'organise en fonction de la proximité de l'agglomération urbaine (péri-urbain) ou de l'éloignement et des contraintes géographiques (zone de faible densité et enclavée...)

Des entités territoriales marquées par de fortes disparités et s'inscrivant dans des spécificités historiques, socio-économiques au sein d'un « territoire de projet », espace de coopération.

- Le **Sud Grenoble** sous influence directe de Grenoble connaît une périurbanisation forte depuis 10 ans. Cette Communauté de Communes assure l'interface avec l'agglomération grenobloise et les 3 autres territoires d'Alpes Sud Isère. Vizille faisant office de trait d'union.
- la **Matheysine**, bassin industriel ancien, qui se périurbanise dans une moindre mesure. D'une manière générale, la population reste stable, on constate tout de même une diminution dans les communes plus isolées.
- Le **Trièves**, avec une densité moyenne de 15 hab. /km² et une agriculture encore prégnante, est en partie sous influence urbaine avec la pénétrante de l'A51 (inachevée). Pour autant aucune polarité urbaine ne se dégage sur le territoire, les trois bourgs centres exerçant chacun une centralité : Clelles, Monestier de Clermont et Mens.
- **L'Oisans** avec un « marquage » touristique fort autour des stations de ski et l'espace de haute montagne. **Bourg d'Oisans** remplit une fonction de bourg-centre en proposant une offre de commerces et de services qui cherche à se renforcer. L'intersaison est dans ce contexte un enjeu fort.
- Des communes isolées, souvent les plus riches du Territoire.

CDDRA Alpes Sud Isère – Portrait de territoire

Octobre 2012 - Page 2/ 4

Organisation territoriale en Alpes Sud Isère (ASI)

→ PRINCIPAUX DISPOSITIFS, INSTANCES ET ACTEURS EN PRESENCE

✓ **Le CDDRA**

Porté par la CC du Sud Grenoblois ; Parties-prenantes : 6 CC et les 10 communes isolées. Une 1^{ère} contractualisation CDRA entre 2006 et 2012, suivi d'un CDDRA programmé sur la période 2012/2018

✓ **2 Scot**

Le Scot de la RUG intègre le sud grenoblois et le Trièves ; des schémas de secteur sont prévus pour un aménagement plus fin.

Le Scot Oisans se met en œuvre à l'échelle de la communauté de communes de l'Oisans. L'EP SCOT de la RUG y est invité en tant que personne publique associée.

✓ **Le parc national des Ecrins**

✓ **Le Parc Naturel Régional du Vercors**

→ LES AUTRES POLITIQUES ET PROJETS A L'ŒUVRE

En matière d'aménagement

Grands projets d'aménagement du conseil général de l'Isère

Sur l'emploi et la formation

- **Mission locale Alpes Sud Isère** créée en 2007 pour l'accompagnement des 16-25 ans vers l'emploi ; son siège est à Vizille et des antennes ou permanences d'accueil sont organisées sur chaque territoire d'ASI.
- **Le CTEF** dont le périmètre d'intervention couvre l'agglomération grenobloise, le Grésivaudan, le Vercors et Alpes Sud Isère.

> Les enjeux des deux contrats se rejoignent ; le partenariat et la complémentarité doivent se renforcer pour conforter le rôle de chaque dispositif.

Autour de la montagne

- **RURBANCE** :
- **Programme de la Montagne** :
 - ateliers régionaux sur Bourg d'Oisans
 - Actions et démarches de coopération transnationale dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et avec des acteurs comme la CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes <http://www.cipra.org/fr>)

→ RECOMPOSITION TERRITORIALE

Le SDCI d'avril 2011 prévoit

- Fusion de la Métro et du Sud Grenoblois (amendement conjoint déposé pour prendre le temps de la concertation)
- Intégration des CC isolées
- Fusion des CC Matheysine, Vallées de Valbonnais, Canton de Corps
- Construction du pôle métropolitain du Sillon Alpin à laquelle les conseils de développement sont en particulier associés

CDDRA Alpes Sud Isère – Portrait de territoire

Octobre 2012 - Page 3/ 4

Le CDDRA : son projet, sa stratégie

Le renouvellement du CDDRA en 2011/2012 a été l'occasion de remettre à plat les enjeux et de définir une stratégie

⇒ **Renforcer la complémentarité urbain / rural pour un développement équilibré et compétitif**

Au regard de l'influence des pôles commerciaux de l'agglomération, le maintien des offres d'activité et de services est un enjeu important pour l'attractivité et l'équilibre vers les communes rurales les plus isolées.

⇒ **Faciliter l'innovation et l'expérimentation**

A travers le contenu des actions, et sur les champs de la gouvernance et de la méthode.

Sur les volets développement économique, de l'habitat et des services.

⇒ **Renforcer les partenariats et accroître les synergies**

Autour de projets structurants de valorisation des ressources et des spécificités locales contribuant à créer de l'activité économique génératrice d'emplois pérennes. (par exemple la structuration de la filière bois)

⇒ **Rester un espace ouvert et participatif**

En développant ou consolidant des partenariats avec les autres structures de projet permettant aussi de développer une culture partagée

En appui sur le CLD par ailleurs invité à concerter dans la cadre de la construction métropolitaine

En valorisant la fonction centre de ressource du CDDRA et la mise en place d'outils collaboratifs

⇒ **Valoriser les spécificités rurales et montagnardes**

La mise en valeur les ressources locales et du caractère rural et montagnard en appui sur l'échange d'expériences, la mise en réseau et la réalisation de projet commun autour de questions prioritaires (transport, place des jeunes, offre de services ...)

Quelques initiatives du territoire sur le champ des coopérations

Réflexion sur le repositionnement du CDDRA dans le cadre des travaux sur l'ingénierie territoriale menés avec ETD et étude de solutions en matière de mutualisation des ressources

- ✓ vers une fonction de centre de ressources du CDDRA auprès des collectivités,
- ✓ vers une offre de formation collective pour l'ingénierie territoriale,
- ✓ vers une mutualisation des démarches locales en faveur de l'amélioration énergétique de l'habitat,

Les attendus du territoire d'étude

Les principaux objectifs pour les acteurs du territoire sont de peser les enjeux U/R, les comprendre, les connaître et les intégrer dans la perspective des débats actuels sur les recompositions territoriales.

Les réflexions et travaux du groupe de travail relations villes-campagne doivent servir de base pour alimenter les travaux de la commission Aménagement du Territoire qui se met en place cet automne 2012

Journée de travail et de réflexion du vendredi 26 octobre 2012

Focus sur l'accessibilité aux services

Enjeux et objectifs exprimés par les acteurs du territoire :

- ✓ intervenir sur l'offre, sa qualité et sa visibilité,
- ✓ construire la complémentarité et la cohérence de l'offre en conduisant une réflexion sur le caractère structurant des équipements dans une logique globale de « chaîne de service »,
- ✓ analyser et dans la mesure du possible anticiper les évolutions démographiques, les changements économiques et sociaux pour définir les besoins essentiels en service.

L'exploration va porter sur :

- l'accès aux services marchands,
- l'accès aux services non marchands : emploi, formation, santé,
- l'accès aux services numériques,
- la mise en œuvre de services itinérants.

Sur le volet de la mobilité, étroitement corrélé, l'enjeu est de renforcer le pôle de liaison Vizille/Jarrie afin de faciliter les connexions entre les bourgs-centres du territoire ASI ainsi que vers l'agglomération de Grenoble. Le développement de l'offre de transport et le positionnement de Vizille en pôle multimodal devant contribuer à l'ouverture sur l'emploi et l'économie du territoire.

Accueil sur le territoire d'étude assuré par :

- **Corinne BERNARD** – Conseillère régionale, Chef de projet CDDRA, Vice-Présidente du Parc naturel régional PNR du Vercors
- **Delphine LAVAU** - Animatrice du CDDRA